

# Dominos en cascade aux quatre coins de la province de Namur

**D'Andenne à Couvin et de Sambreville à Rochefort en passant par Namur, la refonte du gouvernement wallon impacte la vie politique.**

● **Alexandre DEBATTY**

La province de Namur comptait trois ministres wallons, elle n'en a plus aucun. Les PS Éliane Tilleux et Pierre-Yves Dermagne ont été débarqués du gouvernement, le cdH Maxime Prévot a choisi de se recentrer sur Namur.

L'histoire ne s'arrête pas là. Le bouleversement au sein de l'exécutif wallon fait des déçus en cascade parmi les suppléants, et parmi les suppléants des suppléants.

Un jeu de domino qui touche

les communes de Namur, Adenne, Rochefort, Sambreville et Couvin. Nous le détaillons dans ces trois pages, au gré des réactions des élus concernés. En voici le digest en trois points.

**1. Maxime Prévot** Il redevient pleinement bourgmestre de Namur, fonction qu'il cumulera avec celle de député wallon, dans les rangs de la majorité. Sa suppléante au parlement, Clotilde Léal, quitte donc l'assemblée et concentre désormais son action politique sur le seul conseil communal de Sambreville. À Namur, Cécile Crefcœur quitte son échevinat pour redevenir conseillère communale. Anne Barzin reste échevine mais abandonne le titre de « déléguée aux compétences mayorales ».

**2. Éliane Tilleux** (NDLR : qui a refusé nos demandes d'interview, ce mercredi). Elle devient « simple » députée wallonne et reste bien sûr conseillère communale à Namur. Dans l'opposition, des deux côtés. Son suppléant au parlement, Vincent Sampaoli, retrouve son échevinat à Andenne. Là où son remplaçant au collège, Michel Dechamps, est contraint de regagner les bancs du conseil communal.

**3. Pierre-Yves Dermagne** Il retrouve son costume de député wallon (de l'opposition, désormais) ainsi que celui de premier échevin à Rochefort. Yvon Herman, qui l'avait remplacé dans ses fonctions scabinales, redevient conseiller communal. Eddy Fontaine, son suppléant au parlement wallon, rentre à Couvin, où il reprend l'écharpe d'échevin à Roland Nicolas. ■

## ANDENNE

# Sampaoli retrouve les travaux et les sports

**Le suppléant d'Éliane Tilleux au Parlement s'efface** et rejoint son échevinat andennais, au détriment de Michel Dechamps.

**É**liane Tilleux sort du gouvernement et regagne les travées du Parlement. Son suppléant depuis 2014, Vincent Sampaoli, quitte donc l'assemblée wallonne pour re-

trouver son échevinat à Andenne.

« *Il faut prendre les choses positivement, commente l'Andennais. C'est la vie. Je suis heureux de rentrer à Andenne. J'y suis bien. Et je suis enthousiaste à l'idée de recommencer à travailler avec l'équipe en place à la commune.* »

Vincent Sampaoli était remplacé au sein de l'exécutif communal par Michel Dechamps. Celui-ci redevient simple conseiller communal.

Vincent Sampaoli reprendra

les compétences scabinales qu'il avait laissées en partant à Guy Havelange (les travaux et les sports); ce dernier reprendra la main sur les matières qui étaient les siennes avant qu'elles n'échoient à Michel Dechamps (l'environnement et le logement).

Depuis 2014, Vincent Sampaoli présidait le conseil communal d'Andenne. Cela aussi, c'est terminé : seul le bourgmestre ou un conseiller communal peut le faire, pas un échevin.

« *Je ne pense pas que Claude Eerdekens présidera le conseil, dit*

Vincent Sampaoli. *Nous proposerons plutôt la fonction à un membre du conseil communal, on ignore encore qui.* »

### Trop gentil avec Di Antonio

De son expérience parlementaire, Vincent Sampaoli gardera de bonnes et de fortes impressions, grevées toutefois d'un goût d'inachevé. « Ça a été une très belle expérience, dit-il. Sur le plan humain, j'ai noué des amitiés qui j'espère perdureront. Je me suis investi dans des dossiers qui, s'ils n'ont pas tous pu aboutir, ont tout de même pu avancer. Je pense au travail sur la

question du dumping social, avec les syndicats ; le CETA, un beau moment de démocratie, un juste combat ; le contrôle des terres excavées, dont la pollution coûte une fortune aux communes... Sur ce dernier dossier, je compte continuer à m'investir, de l'extérieur. »

Les circonstances de cette fin de mandat précipitée restent évidemment en travers de la gorge de l'ex-député wallon. « On a été dupés, trahis par le cdH, dit-il. On sentait bien qu'ils la jouaient souvent en deux temps, on en a eu la confirmation. La politique, c'est parfois un peu ça... Ma plus grosse déception,

aujourd'hui, c'est d'avoir calmé le jeu, sur demande de Lutgen via le boulevard de l'Empereur, pour préserver Di Antonio dans le dossier de l'Office wallon des déchets. » ■ **A. Deb.**

## NAMUR

# Député et bourgmestre : Prévot change de double casquette

**Ne dites plus « le bourgmestre empêché Prévot », mais le bourgmestre Prévot. Ou plutôt le député - bourgmestre Prévot : il n'est pas un adepte du décumul intégral.**

● Jérôme NOËL

**M**axime Prévot (cdH) l'a dit et répété ces derniers mois, un peu tout de même sous la pression des adversaires des cumuls : il voulait récupérer son statut effectif de bourgmestre de la Ville de Namur, en renonçant à ses fonctions de ministre wallon. S'il souhaitait revenir à son premier amour, le Namurois n'avait pas prévu de l'annoncer dès mercredi.

« Depuis deux mois, j'avais déjà indiqué par voie de presse que je ne souhaitais pas aller jusqu'au terme de mon mandat et que je quitterais mes fonctions ministérielles au plus tard en 2018. J'avais même décidé de communiquer ma décision lors de mon discours durant les Fêtes de Wallonie. » Mais tout s'est accéléré avec

un désormais célèbre « débranchement de prise », auquel il a forcément contribué. « Dans le contexte d'une nouvelle majorité qui s'est structurée autour des questions de gouvernance, il n'aurait été, selon moi, ni compréhensible ni pertinent que je rempile comme ministre pour quelques mois seulement. »

Mais pas question de décumul intégral : Prévot siègera comme député wallon.

### De l'officieux à l'officiel

Cette reprise du statut mayoral est donc tout sauf une surprise. Et puis, Maxime Prévot, même empêché, a toujours été, officiellement, le bourgmestre de référence de Namur malgré la reprise officielle des fonctions mayorales par Anne Barzin (MR). Depuis son siège de ministre, il a toujours gardé la mainmise et les yeux sur la Ville. Il était juste « bloqué » administrativement. Il ne pouvait, par exemple, pas prendre officiellement de décision ou encore siéger comme bourgmestre au collège communal où il y était invité

en tant qu'expert. Au prochain collège, prévu en septembre, la musique va changer. « Ce changement me permettra de me concentrer

d'avantage sur les petits tracas du quotidien des Namurois. Je reviens à Namur sans jamais l'avoir quittée puisque j'y vis et m'y épanouis. »

### Plaidoyer pour... le cumul

Maxime Prévot, contrairement à son ancien collègue de gouvernement Magnette (PS) ne se consacrera toutefois pas à 100 % à son « nouveau » rôle. Il faut désormais parler du député wallon Prévot.

Grâce à son bon résultat électoral en 2014 (NDLR : 22 000 voix), son taux de pénétration est suffisamment important pour ne pas tomber dans les interdictions du décret décumul. Sur ce point, il peut s'attendre à d'ironiques critiques. L'argument pour maintenir sa double casquette : accompagner la mise en œuvre des réformes lancées en tant que ministre « et surtout veiller à leur bon aboutissement ». Et d'ajouter qu'il pourra plus facilement faire passer certains dossiers namurois. Une justification « bateau » ? « Certains diront que je n'ai pas compris le message au niveau des cumuls. Il faut arrêter ce fantasme. Ce n'est pas un synonyme d'enrichissement. D'ailleurs, soyons clairs : tous les élus

*locaux voudraient pouvoir siéger au Parlement afin d'être au contact hebdomadaire des décideurs. C'est une chance d'être au contact des ministres. Si vous vous coupez de cela, vous fragilisez la capacité de développement et*

*d'aboutissement des projets. » Un vibrant plaidoyer... pour le cumul. Le voici en pleine phase préparatoire des élections communales, en se repositionnant officiellement à la tête de la Ville, et en vantant son expérience au gouverne-*

*ment... qui le fut aussi au bénéfice des Namurois, très gâtés en subsides depuis 2014. Prévot veut « poursuivre la revitalisation de la Commune et de toute notre belle région. » ■*

**Il ne lui restera  
« que » 7 500 € nets**

En quittant son poste de ministre, Maxime Prévot y laissera aussi quelques euros. Quatre mille

précisément. Il lui restera 7 500 € nets. « Je l'ai fait par choix pour reprendre le gouvernail de la Ville de Namur. C'est la preuve que la question financière ne me motive pas. Si c'était

l'élément clé, je serais resté ministre. Mon but n'est pas de m'enrichir comme certains pourraient le penser. Et puis, sincèrement, je serais très culotté de me plaindre. » **J.No.**

## Cécile Crèveœur doit quitter son échevinat

• Jérôme NOËL

Le retour de Maxime Prévot comme bourgmestre à temps plein ne sera pas sans conséquence pour le collègue communal. Certains perdront des spécialisations (NDLR : Maxime Prévot reprendra le Budget, la Culture, les pompiers et la police), tandis que Cécile Crèveœur (cdH), actuelle échevine de la Culture, de la Lecture publique, des Finances et du Budget, va devoir céder sa place.

En effet, lorsque le bourgmestre est également devenu ministre en 2014, celle-ci s'était vue proposer un poste d'échevine.

Par conséquent, suite à la reprise de pouvoir, elle doit reprendre sa place de conseillère communale à partir de vendredi, date de l'officialisation du

nouveau gouvernement wallon. Mercredi, lors de son discours, le bourgmestre a souhaité lui rendre hommage.

« *Durant son mandat, elle aura poursuivi avec succès et avec ses inflexions personnelles la dynamique de Namur Confluent Culture et gardé un œil vigilant et responsable sur les finances de la Ville. Merci à elle pour son engagement et le travail qu'elle a réalisé.* »

**« Je suis fière  
d'avoir été échevine »**

En déplacement en Finlande pour représenter la Ville de Namur à l'Européade, Cécile Crèveœur est heureuse d'avoir vécu cette expérience et ne regrette rien. « *Vous savez, en politique, rien n'est sûr. Je ne suis donc pas déçue*

*mais je n'ai pas non plus sauté de joie (rire). Je suis fière d'avoir été échevine pendant près de 4 ans. En reprenant mon statut de conseillère communale, j'aurai encore la chance de faire bouger ma ville. Je ne perds donc pas tout.* » L'Européade sera donc son dernier voyage en tant qu'échevine. « *Les élections communales approchent à grands pas. J'espère que les électeurs continueront à me faire confiance. Je suis très satisfaite d'avoir mené de nombreux projets comme le fait de rendre la culture accessible à tous, sans devoir ouvrir son porte-monnaie ou encore le projet pilote des microbibliothèques à Temploux.* »

Son travail sera désormais repris par Maxime Prévot. « *J'espère qu'il les reprendra en main. J'en suis même certaine car nous sommes sur la même longueur d'ondes.* » ■

### SAMBREVILLE

## Clotilde Léal : « J'explose en plein vol »

**La députée Clotilde Léal-Lopez (cdH) est sortie du Parlement, Maxime Prévot récupérant son siège. Amère déception pour la Sambrevilloise.**

Le jeu de chaises musicales ne fait pas les affaires de Clotilde Léal, conseillère cdH à Sambreville et suppléante de Maxime Prévot. Hier matin, une heure avant sa déclaration à la presse, il l'a appelée sur son lieu de vacances espagnol pour lui annoncer sa décision de retrouver son siège de député. « *J'explose en plein vol* », dit celle qui n'a pas d'autre choix que de s'effacer, au terme de trois années intenses et passionnées qui ont rempli toute sa

vie. Sa voix trahit l'émotion, transpire la déception. Elle en a pleuré.

« *Je pensais que Maxime n'allait reprendre à temps plein que la Ville. Pour moi, qui me suis impliquée à 100 % dans la fonction, c'est un effondrement, par rapport à tous les dossiers que j'ai portés, à toutes les propositions que j'ai déposées.* »

Et d'en citer quelques-uns, en lien avec le secteur associatif et les ASBL se préoccupant de la prise en charge du handicap et de la problématique du vieillissement.

« Je ne serai plus parlementaire mais je reste une femme politique, qui continuera à soutenir ces associations et ces ASBL, à défendre ces personnes qui m'ont fait confiance, en dépit du fait que, de Sambreville, je n'aurai plus le même levier d'action. Le réseau de relations tissé m'aidera. »

Ses matières, qui ne sont pas de nature à faire la une des journaux, sont cependant essentielles au vivre ensemble : l'habitat intergénérationnel via le logement kangourou ; la possibilité offerte aux malvoyants d'un vote en Braille,

inspiré d'une méthode allemande, aux élections communales ; l'inclusion, dans le cursus des futurs architectes, d'une formation à l'adaptabilité d'un logement au handicap et à la mobilité réduite dès la conception d'un projet ; le renforcement de l'offre de logements d'emblée adaptés.

La députée sortante goûte avec frustration à l'inachevé de son travail de fond, notamment sur le terrain juridique où elle a beaucoup appris.

Clotilde Léal-Lopez, avant son arri-

vée au Parlement, œuvrait comme fonctionnaire statutaire à la Direction de l'agriculture (la DGO3), comme responsable d'un service spécialisé en pathologie végétale.

Elle était également présidente (en congé) de la CSC Namur-Dinant, pour la fonction publique.

Dans le contexte actuel, « il y a des incohérences que je ne peux pas comprendre. » Comme le cumul de celui qui reprend sa place de député ? « Non, Maxime est un tourbillon, un super-expert. Avec son expérience, il pourra faire face à ses deux mandats. » ■ P.W.

## ROCHEFORT

# Six mois, et puis s'en va

**Pierre-Yves Dermagne retrouve son échevinat à**

**Rochefort et les bancs du parlement wallon.**

Il aura été ministre six mois.

**M**onté au gouvernement wallon pour remplacer Paul Furlan, démissionnaire, Pierre-Yves Dermagne sera resté en place tout juste six mois. « L'homme politique est frustré – fâché, même – de ne pas avoir pu aller au bout du mandat, mais l'homme est serein, dit-il. J'ai toujours envisagé la politique comme un engagement, pas comme une carrière. Je connais aussi la précarité et l'imprévisibilité de la vie politique... » Le socialiste rochefortois n'a pas oublié son expérience provinciale : il avait été député quelques mois, en fin de législature, avant que le PS ne soit renvoyé dans l'opposition par le MR et le cdH (déjà).

« La politique est une part importante de ma vie, mais pas toute ma vie, poursuit celui qui est aussi avocat au barreau de Dinant. J'assumerai mes mandats

jusqu'au bout, avec conviction et passion, et puis on verra. En tout cas, je ne ferai pas de la politique jusqu'à 50 ans. »

Pierre-Yves Dermagne retrouve donc ses fonctions de député wallon et de Premier échevin à Rochefort. Yvon Herman, qui le remplaçait au sein du collège rochefortois depuis six mois, regagne les bancs du conseil. Heureusement sans avoir déjà sollicité la retraite anticipée qu'il envisageait pour se consacrer pleinement à la politique ! « Je me réjouis de remettre les mains dans le cambouis à Rochefort, dont je ne m'étais d'ailleurs pas éloigné, dit Pierre-Yves Dermagne. Ma priorité sera de faire aboutir le gros dossier du square de l'Amicale. »

### Pas de la figuration

L'ex-ministre des Pouvoirs lo-

caux, du Logement et des Infrastructures sportives estime ne pas avoir fait de la figuration. « J'ai été ministre six mois, mais ça m'a semblé être 12 voire 18 mois, tant ça a été intensif, dit-il. Je pense avoir fait avancer certaines choses, avec les équipes : le cadastre des mandats, la réforme du bail d'habitation, le plan piscines, la révision des règles électorales... C'était parfois jour et nuit, et je pense avoir attrapé quelques cheveux blancs ! »

Un motif de satisfaction pointe aujourd'hui, malgré les circonstances funestes : « Je constate que la nouvelle majorité wallonne a repris dans sa déclaration de politique générale toute une série de mesures que nous avions décidées en matière de gouvernance et de logement. C'est le signe sans doute que nous n'avions pas trop mal travaillé... » ■ A. Deb.

## COUVIN Eddy Fontaine redevient échevin

**L**e ministre Pierre-Yves Dermagne redevient député, le député Eddy Fontaine redevient donc échevin, l'échevin Roland Nicolas redevient donc conseiller communal...

Le mandat fut de courte durée

mais l'expérience laisse néanmoins à Eddy Fontaine un souvenir agréable : « *J'ai pu relayer quelques questions en matière d'agriculture ou sur des dossiers de ma région. J'y ai fait des découvertes humaines intéressantes, dans l'ensemble des partis. On peut ne pas être d'accord sur les idées mais humainement, des contacts peuvent être très fair-play.* »

Eddy Fontaine a juste eu le temps de se faire une idée du travail parlementaire et en tire

déjà son avis sur le cumul des mandats : « *J'ai participé à toutes mes commissions, sauf à une seule, parce que je devais remplacer un collègue dans une autre réunion à ce moment-là. J'en conclus qu'être parlementaire est un job à temps plein. Le cumuler avec un autre rôle exécutif n'est pas possible si on veut faire les choses correctement.* »

L'ancien député devrait aussi reprendre son poste à l'intercommunale Inasep, où il s'était mis en congé politique. ■ P.I.